Notice d'information Patients
Tune Insight

Par décision n°DT-2026-001 en date du 11 février 2026, Tune Insight a été autorisée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ("CNIL") à mettre en œuvre un traitement automatisé de données personnelles[1] ayant pour objectif la constitution d'un catalogue de métadonnées[2] pour le ciblage des établissements à des fins de recherches cliniques.

Vous faites l'objet d'une prise en charge au sein de l'un des établissements partenaire de Tune Insight. Dans le cadre de cette prise en charge, vos données à caractère personnel sont traitées par l'établissement de santé concerné.

Si vous êtes le représentant légal d'une personne faisant l'objet de cette prise en charge, vos données administratives associées à celles du patient peuvent être traitées, sur le fondement de l'obligation légale, dans le cadre du traitement d'une demande d'exercice de droits.

Tune Insight met en œuvre des requêtes automatisées[3] de vos données de santé à caractère personnel, à des fins de constitution d'un catalogue de métadonnées agrégées et anonymes, et ce, pour permettre aux acteurs de la recherche de **cibler des établissements de santé, au sein desquels conduire des études cliniques**.

Les acteurs de la recherche n'accèdent qu'à des données préalablement anonymisées par Tune Insight. Aucun traitement ni export de données personnelles n'intervient en dehors de l'environnement sécurisé de chaque établissement de santé.

La constitution du catalogue repose sur la requête, l'agrégation et l'anonymisation des données vous concernant par Tune Insight. Ces traitements de données à caractère personnel sont mis en œuvre dans le respect du :

- Du Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016 (ci-après le "**RGPD**").
- De la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée,

(Ci-après désignés ensemble la "**Réglementation**").

La présente notice d'information a pour objet de vous informer sur les caractéristiques des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par Tune Insight.

[1] Traitement automatisé de données personnelles : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées, en tout ou partie, à l'aide de procédés automatisés (par exemple à l'aide d'un logiciel ou de tout système d'information) et appliquées à des données personnelles.

[2] Catalogue de métadonnées : une liste de critères médicaux (par exemple une pathologie, un médicament ou un traitement), avec pour chacun le nombre de patients concernés.

[3] Requête automatisée : fixée à l'avance par Tune Insight, elle interroge automatiquement le système d'information de l'établissement de santé sur une liste des critères médicaux. La requête intervient à l'intérieur du système d'information de l'établissement, et la réponse qui en sort, constitue uniquement un nombre de patients.

1. Qui est le responsable de traitement ?

Tune insight est responsable du traitement de vos données à caractère personnel de santé, par requêtes automatisées, à des fins de constitution d'un catalogue de métadonnées agrégées et anonymes.

2. Pour quel objectif vos données sont-elles traitées ?

L'objectif du traitement mis en œuvre par Tune Insight est la constitution d'un catalogue de métadonnées anonymes, aux fins de ciblage des établissements de santé français pouvant accueillir des études cliniques, dont pourront bénéficier les patients.

Vos données à caractère personnel sont également traitées afin, pour votre établissement de santé, de gérer vos demandes d'exercice des droits au nom et pour le compte de Tune Insight (vos droits sont définis à l'article 6 de la présente notice).

3. Quelles données sont collectées ? Quelle est leur source ?

Les types de données à caractère personnel requêtées par Tune Insight sont celles de votre dossier administratif et médical, initialement collectées dans le cadre de votre prise en charge, à savoir des données identifiantes administratives et des données de santé.

A des fins de gestion de vos demandes d'exercice des droits, votre établissement de santé traite, au nom et pour le compte de Tune Insight, vos données d'identification (nom, prénom), les données renseignées dans votre demande (notamment, adresse email, numéro de téléphone, adresse postale), ainsi que les données de votre dossier administratif et médical nécessaires pour répondre à votre demande.

4. Quelle est le fondement juridique des traitements ?

Les traitements mis en œuvre par Tune Insight se fondent sur la base légale de l'intérêt légitime du responsable de traitement. Des traitements de données de santé sont nécessaires à des fins de recherche scientifique, l'ambition étant, grâce au catalogue, de cibler les établissements où conduire des études cliniques au bénéfice des patients, conformément à la décision d'autorisation DT-2026-001 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

5. Qui a accès à vos données ?

Les personnels de Tune Insight n'accèdent à aucun moment à vos données à caractère personnel de santé, seules des requêtes automatisées sont mises en œuvre, dans l'environnement sécurisé de votre établissement de santé.

Votre établissement de santé accède à vos données à caractère personnel nécessaires à la gestion de vos demandes d'exercice des droits au nom et pour le compte de Tune Insight.

Les acteurs du secteur du secteur pharmaceutique et de la recherche n'accèdent qu'à des données préalablement anonymisées.

6. Quels sont vos droits ?

Conformément à la Réglementation, vous disposez de droits d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'opposition au traitement et le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Vous pouvez exercer vos droits, notamment d'opposition :

- soit directement auprès de votre établissement de santé, en remplissant et en envoyant le formulaire figurant en annexe à l'adresse du DPO de votre établissement,
- soit le cas échéant sur le portail de transparence de votre établissement de santé,
- soit auprès de Tune Insight en écrivant à dpo@tuneinsight.com.

L'exercice de vos droits, notamment de votre droit d'opposition, n'entraînera aucune conséquence sur votre prise en charge.

Pour toute information complémentaire sur ce traitement et sur les engagements de Tune Insight en matière de protection des données, vous pouvez consulter le site web de Tune Insight : https://tuneinsight.com/fr/.

Si vous estimez, après avoir contacté votre établissement de santé ou Tune Insight, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en ligne depuis le téléservice ou par courrier postal à l'adresse suivante : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

7. Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Vos données sont traitées le temps des requêtes permettant de constituer le catalogue de métadonnées anonymes, visant au ciblage de votre établissement de santé, pour favoriser le développement d'études cliniques.

8. Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ?

Tune Insight est une entité dont l'établissement principal est localisé en Suisse, en dehors du territoire de l'Union Européenne, mais bénéficiant d'un niveau de protection des données adéquat, c'est-à-dire substantiellement équivalent à celui de l'Union européenne.

9. Modification de la présente notice d'information

La présente notice d'information peut être modifiée ou mise à jour à tout moment par Tune Insight, notamment afin de se conformer à toute évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle ou technique. Toute modification substantielle sera portée à votre connaissance par tout moyen approprié, notamment par voie d'affichage au sein de votre établissement de santé ou par publication sur le site internet de Tune Insight.

Formulaire d'opposition

Je souhaite m'opposer à un ou plusieurs traitement(s) secondaire(s) des données à caractère personnel me concernant ou concernant la personne pour laquelle j'agis en qualité de représentant légal.

L'opposition n'aura aucune conséquence sur ma prise en charge ou sur celle de la personne pour laquelle j'agis en qualité de représentant légal.

Personne concernée

Nom : _____

Prénom : _____

N° IPP (facultatif)*[4] :	Ou, à défaut d'IPP
_____	Date de naissance* : _____ Lieu de naissance* : _____

Type d'opposition :

[] Opposition générale à tout traitement secondaire de données

[] Opposition au traitement du catalogue de métadonnées de Tune Insight

[] Opposition à un projet de recherche répertorié sur le portail de transparence *https://tuneinsight.com/fr/transparence/*

Numéro de référence du projet concerné : _____

Commentaires* / Motif de l'opposition* (facultatif)

Représentant légal (à renseigner uniquement si la personne concernée est mineure ou sous tutelle/curatelle)

Nom : _____

Prénom : _____

en ma qualité de : _____

À _____, le _____

Signature (manuscrite ou numérique)

Pour toute information sur les traitements de données mis en œuvre pour l'exercice des droits par le responsable du traitement concerné, ou pour exercer vos droits, reportez-vous à la politique de confidentialité du traitement concerné sur le portail de transparence https://tuneinsight.com/fr/transparence/.

Ce formulaire doit être envoyé au référent RGPD (DPO) de votre établissement de santé par e-mail. Vous pouvez trouver les coordonnées du DPO de votre établissement sur le site web de l'établissement ou sur le portail de transparence de Tune Insight (https://tuneinsight.com/fr/transparence/).

[4] Si vous ne connaissez pas votre IPP (Identifiant Patient), le référent RGPD (DPO) de votre établissement pourra vous demander plus d'information afin de valider votre identité.